

Réf: Dossier 365480

## Avis de constitution

### SOCIETE « SCOTCH IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY Abatta Avenue Jean Konan  
Banny, Lot 17, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCOTCH IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:

- Fabrication et commercialisation de divers types de papiers adhésifs, tels que le scotch et les rubans;
- La fabrication et vente d'emballages en papier et carton;
- La production et la distribution de produits divers à usage quotidien;
- L'exportation de produits finis et semis finis industriels variés,
- L'importation et la commercialisation de produits d'utilisation générale;
- La prestation diverse de services

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous bien meuble et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner une garantie tout pu partie des biens sociaux;
- La prise de location gérance de tous fond de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou susceptible de faciliter son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Abatta Avenue Jean Konan Banny, Lot 17, Ilot 17

Dirigeant(s) M HASSAN ADAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09185 du 20/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74763/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

